La Provence - dimanche 5 février 2023

Aix-en-Provence

Jean-Claude Marcellet

Poigne et intelligence à la tête d'un pôle actif

Laure GARETA

Jean-Claude Marcellet est bien connu dans le paysage économique aixois à travers les sociétés qu'il a fondées

et les mandats qu'il a exercés au tribunal de commerce, à la Chambre de commerce, à l'union patronale locale, à la médecine du travail… - / PHOTO CYRIL SOLLIER

L'association du pôle d'activités d'Aix-les Milles a trouvé son nouveau président à la bonne humeur communicative. Pilote passionné, ingénieur et fondateur de multiples sociétés, il est un des pionniers du pôle où il s'est installé en 1989

Grâce à sa bonhomie et son dynamisme, le pôle d'activités sort de trois ans de silence. Nouveau président de l'association du pôle d'activités d'Aix-les Milles, Jean-Claude Marcellet est bien connu dans le paysage économique aixois. Ce pilote passionné, d'avion comme de voiture, s'est investi pendant des années comme juge consulaire au tribunal de commerce, à la Chambre de commerce, à l'union patronale locale, à la médecine du travail dont il a eu la présidence pendant dix ans…

Ingénieur de formation, féru d'innovation, Jean-Claude Marcellet a également une carrière professionnelle bien remplie. En 1977, il crée la société Ata avec un copain de promo. "*Le premier taximètre électronique a été conçu dans la chambre de ma fille*", sourit-il. En 1979, il prend son indépendance et développe une nouvelle société I2E. "*On a démarré en centre-ville, puis en 1989, on a acheté un terrain au pôle d'activités. Il n'y avait rien autour dans cette zone de Pichaury. On a construit un premier bâtiment, on était alors 80 salariés. En 2004, nous étions 400 et je décide de céder l'entreprise. J'avais 52 ans, 20 ans que je faisais ça, j'avais peut-être un peu moins envie que par le passé. Ce qui me plaît c'est de créer, pas de gérer."*

Loin de rester inactif, il décide de se faire plaisir et d'assouvir sa passion en achetant son avion "*car j'en avais marre de louer des avions dont on ne savait pas très bien qui les avait pilotés. Une voiture de location qui tombe en panne, on met le clignotant, on passe un coup de fil et on vous la change. En avion, ce ne sont pas les mêmes conséquences. Ça m'a donné l'idée de développer un produit à installer dans les avions pour connaître le plan de vol et le comportement du pilote*". Grâce à cette innovation technologique devenue référence mondiale, il fonde l'entreprise ISEI, revendue il y a cinq ans au groupe industriel Safran.

Des années d'entrepreneuriat durant lesquelles il a vu le pôle d'activités s'étendre et se transformer.

En 2001, fusionnent les deux associations existantes, Pichaury-Robole-Duranne dont il est le président et celle de la zone industrielle historique d'Aix-les Milles, pour donner naissance à l'actuelle association des entreprises du pôle d'activités d'Aix-en-Provence. Il en sera le trésorier pendant près de 20 ans. Poste qu'il a quitté il y a trois semaines pour en prendre la tête.

"*On a fait de cette association, une machine de guerre. En termes de solidité financière, elle est aujourd'hui classée 1 + sur la quinzaine de niveaux instaurés par la Banque de France. Le maximum est de 1 ++. C'est très rare d'obtenir cette classification pour une association qui, en général, tire le diable par la queue."*

À la différence des associations de loi 1901, celle du pôle d'activités est une foncière urbaine qui a pour mission la gestion du patrimoine foncier, l'animation et la communication des entreprises. Elle est donc l'interface avec les propriétaires fonciers sur le périmètre du pôle, *"comme le ferait un syndic. On a la chance de collecter les cotisations annuelles obligatoires votées en assemblée générale*".

La mobilité, étendard de l'attractivité

Aujourd'hui, environ 400 propriétaires se partagent les terrains sur lesquels sont installées 1500 entreprises qui emploient un peu plus de 30 000 salariés. "*Leur intérêt est de faire en sorte que le territoire soit le plus attractif possible pour faire venir les entreprises et valoriser leurs terrains.*" Logique implacable qui permet à l'association du pôle de fonctionner au quotidien afin de répondre à cet enjeu d'attractivité.

Premier argument, la circulation intra-pôle, l'état des routes et la notion de mobilité. "*En 2000, on avait rédigé un livre blanc expliquant ce qu'il y avait intérêt à faire pour bien irriguer le pôle. On y travaille toujours et on continue à faire des propositions*…"

Sur le projet municipal d'inciter la Métropole à financer un BHNS le long de la voie ferrée Aix-Rognac, circulant uniquement dans le sens centre-ville-la Duranne le matin et à l'inverse le soir pour un montant de 75 millions d'euros, "*difficile de se prononcer en l'état. Chaque année, les entreprises aixoises injectent 170 millions d'euros de versement transport. Il y a vraiment un écart excessif avec le premier projet métropolitain. Quant à utiliser la voie à côté de la voie ferrée, je n'ai pas suffisamment connaissance du dossier. Intuitivement, ça paraît compliqué de gérer ces sens de circulation. Mais à l'évidence il faut supprimer les bouchons. Est-ce que ça sera suffisant ? Je ne sais pas. Ce projet est apparu il y a peu de temps, c'est peut-être un contre-feu politique mais il ne faut pas négliger l'intérêt technique. Tout ce qui sera de nature à désengorger le pôle est une bonne chose. Jusqu'à présent, on a eu quelques réponses partielles comme la voie prioritaire des bus sur la RD9. J'ai beaucoup cru au covoiturage, encore faut-il que ce soit poussé par la collectivité car économiquement l'organisation ne fonctionne pas. Il faudrait y mettre davantage de moyens. Autant on a mis un argent monumental dans les lignes de bus, autant on n'a rien mis dans un autre dispositif qui aurait pu apporter un élément de réponse. C'est dommage*."

Et si le télétravail fait son œuvre, "*la totalité des activités, comme le stockage ou les machines de production, ne peut pas être virtualisée. Il y a toujours de nouveaux bâtiments en construction même si le rythme va aller en ralentissant*".

Et c'est bien là le nerf de ce pôle d'activités florissant qui a pu s'étendre au fil des décennies sur plus de 500 hectares. À la question, reste-t-il encore du foncier disponible ? Il répond sans sourciller, "*évidemment*". "*Surtout nous avons certains bâtiments vétustes. L'association a la responsabilité de faire prendre conscience aux propriétaires fonciers que leurs biens ne sont pas immortels. Ils doivent réfléchir à leur devenir après 25-30 ans d'utilité. Ce sont des*

passoires thermiques ! Sachant que le décret tertiaire est obligatoire depuis le 31 décembre 2022. Il consiste à déclarer toutes surfaces supérieures à 1 000 m² avec sa consommation énergétique, et l'obligation d'ici 2030 de la réduire de 40 %. On peut faire de la rénovation thermique mais pour une baisse aussi drastique, ça ne suffira pas. Il faut produire son énergie, notamment par le solaire, qui viendra de fait en soustraction à l'énergie consommée."

Pendant de nombreuses années, à l'instar de la société, le pôle d'activités s'est peu soucié de la responsabilité sociétale, la fameuse RSE. "*Grand virage à prendre dans les années à venir ! Il faut suivre le mouvement, voire l'anticiper. Je veux mettre en place une commission sur cette thématique. J'ai déjà pris contact avec des spécialistes des ombrières et des cellules photovoltaïques, avec EDF pour le raccordement aux réseaux… Le but est de diminuer les consommations d'énergie, réhabiliter les bâtiments, réaménager l'existant et s'apercevoir aussi qu'on a des surfaces disponibles.*"

"Il est essentiel que les 35 membres du conseil d'administration de l'association soient très impliqués."

Des mètres carrés disponibles

Le pôle dispose bien de mètres carrés exploitables. "*Qui rouspète qu'il n'y en a plus ? Ce ne sont ni les propriétaires fonciers, ni les chefs d'entreprise, ce sont les promoteurs immobiliers*", rit-il.

D'ailleurs, le Céréma, établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, un des premiers arrivés sur le Pôle, dispose d'une dizaine d'hectares vacants. "*On peut en faire des choses ! Grâce à l'idée de Jean-François Dubost, membre de l'équipe, patron de la Quincaillerie aixoise et adjoint municipal à l'Economie et aux Relations avec les entreprises, on met en place une nouvelle démarche. À l'Arbois, il y a une pépinière avec des entreprises qui travaillent sur des sujets environnementaux. Faisons une zone pour sédentariser leurs activités et accueillir un village de l'innovation avec ces entreprises. On va créer une foncière pour acheter ces terrains à l'État. Ça permettra, sur les moyen et long termes, d'avoir une logique de continuité de la création à la croissance des entreprises.*"

Le second projet relativement avancé est la valorisation des terrains de l'aérodrome pour créer une "Electronique vallée" avec des entreprises spécialisées dans le domaine.

Des avancées concrètes qui répondent à la mission de valorisation de l'association. Autre volet d'importance dont s'occupe la structure, la sécurité des lieux. "*On est une des zones les moins 'agressées'*", indique Jean-Claude. Résultat d'un dispositif de surveillance 24h/24, sept jours sur sept, "*qui coûte cher, environ 250 000 ¤ par an mais quand on sait ce que coûte un cambriolage, c'est vite rentable. Entre le moment où un déclenchement a lieu et une voiture est présente sur les lieux, ce sont trois ou quatre minutes ; ce qui est exceptionnel*".

L'association permet aussi de discuter et "*que tous soient contents. Les animations créent du lien pour que des gens qui ne sont pas faits pour s'entendre, s'entendent. Locataires et propriétaires, c'est souvent comme chien et chat. Ici ce n'est pas le cas. On fait coexister un écosystème dans de bonnes conditions et dans un esprit bienveillant parce que notre association n'a rien à vendre. Mobilité, sécurité, ça parle à tous. On a plus d'une quinzaine de commissions sur divers sujets. Parmi les nouveautés, la transformation numérique car les propriétaires fonciers ont passé leurs 20 ans depuis longtemps et la mise en place d'un extranet n'est pas si simple. Certains font encore leur facturation avec le carnet à souche !*"

L'expérience de ce chef d'entreprise averti, associée à son affabilité, rompt avec des années d'immobilité. Lui qui a mené son parcours professionnel avec pour devise "*seul on va vite, ensemble on va loin*", tend bien à faire de même dans l'association du pôle. "*Il est essentiel que les 35 membres du conseil d'administration de l'association soient très impliqués dans tout ce qu'on fait. Si on est dans l'association, on s'y investit."*